

Numéro tarifaire	Désignation des produits	Taux de droit	
		Taux de droit préférentiel	Taux de la nation la plus favorisée moins
1	2	3	4
49 20	--- Additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	En franchise	
2204.	Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; moûts de raisin autres que ceux du n° 20.09 :		
10 00	- Vins mousseux	65.00	
	- Autres vins; moûts de raisin dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool :		
	- - En récipients d'une contenance n'excédant pas 2 litres :		
21 50	--- Vins doux, spécialités et mistelles	7.50	
	- - Autres :		
29 50	--- Vins doux, spécialités et mistelles	8.00	
2207.	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres :		
10 00	- Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus	En franchise	